



AFRICAN YOUTH FOUNDATION
Afrikanische Jugendhilfe e.V.
Fondation de la Jeunesse Africaine

ORGANISATION

AYF/ABEN/2006/1/Rev.2
26 Octobre 2006

Français

RESEAU DU COMMERCE AFRICAIN ET DE L'ENTREPRENARIAT
(AFRICAN BUSINESS AND ENTREPRENEURSHIP NETWORK - ABEN)
Première séance
Bonn, 19 – 21 Octobre 2006
Agenda - document 1

PLAN D'ACTION
(EBAUCHE FINALE)

Quoiqu'en phase finale, ce Plan stratégique est encore en l'état d'ébauche. Nous serions heureux de recevoir toute rétroaction concernant ce document au plus tard le 8 Novembre 2006.

I. INTRODUCTION

1. Ce document se concentre sur les défis auxquels AYF (African Youth Foundation, Afrikanische Jugendhilfe e.V.) sera confrontée pendant la période s'étendant de 2006 à 2008. AYF est déterminée, par ce plan, à : améliorer la durabilité de la plate-forme de lobbying qui a été créée en tant qu'une des issues du Forum Ouvert par les participants et les personnes engagées, permettre aux différentes organisations et différents partenaires de dialoguer sur une base régulière annuelle et sur les questions ad hoc telles que la mise en place de nouvelles stratégies sur les effets et l'impact de l'immigration, la promotion des initiatives de JEUNES, la création de richesses par les Diasporas en Europe et en Afrique, les investissements relatifs et les questions d'entrepreneuriat qui touchent les Diasporas dans leurs pays d'origine et leurs pays d'accueil. Il devra également contribuer aux politiques mondiales pour la jeunesse mises en place, et plus particulièrement celles qui sont en vigueur en Europe en vue de l'intégration de la jeunesse africaine désavantagée. Ces défis de l'organisation et les stratégies à mettre en place pour y répondre sont détaillés dans ce plan stratégique.

2. Les fonctions-clés de ce plan stratégique qui ont été débattues lors de ce forum incluent :

- a. *Des projets de signalisation* adressés à toutes les personnes impliquées et concernées; les plans d'administration et d'organisation pour le projet, notamment en vue de la
- b.

promotion du dialogue interculturel et de la compréhension dans un esprit de respect de la diversité ;

c. *L'identification* de nouveaux cadres et domaines en vue de la résolution de problèmes, incluant des modèles stratégiques, des approches stigmatisantes et des modèles de gestion de crise, qui fera l'objet d'une attention spécifique lors de la période de planification ;

d. *Définir* des objectifs auxquels AYF et les organisations partenaires se reporteront ;

e. *Guider* le réseau dans la planification opérationnelle, incluant :

- i. La définition de priorités : admission des meilleures influences sur la conduite à engager et à adopter pour légitimiser les commerces et les communautés politiques en Europe et en Afrique
- ii. Assigner des ressources
- iii. Evaluation des performances

3. Le Plan stratégique est conçu de manière à ce qu'il soit un constat public de la vision, des valeurs et de la direction partagées d'AYF. Il a été étendu pour inclure :

a. les contributions et l'engagement des Diasporas dans les domaines de l'éducation, de la formation, du commerce et des investissements (humains et financiers) dans les pays européens et africains ;

b. une consultation régulière avec les personnes extérieures qui sont impliquées ou engagées, par exemple celles du Conseil de l'Europe au nom de la jeunesse issue de la Diaspora.

II. CONTEXTE

4. Les jeunes Africains issus de la Diaspora ainsi que ceux d'Afrique sont en train de faire face à des changements et des défis intéressants. Certains d'entre eux résultent de facteurs externes dépassant leur capacité de contrôle et d'autres proviennent d'un besoin de passer en revue et de rationaliser leur mobilisation et leurs ressources, à la fois humaines et financières.

5. L'Europe est en train de faire l'expérience d'une forte demande de capacités en ressources humaines alors que l'Afrique manque de ce genre de capacités. Malheureusement, les Diasporas africaines, qui contribuent justement à cette forte capacité en ressources humaines en Europe, sont exclues politiquement et socialement. Ce défi est particulièrement important pour la région Africaine qui voit un grand nombre de ses professionnels issus de la Diaspora contribuer au succès d'autres continents, tandis que le continent africain manque d'une masse critique de planificateurs en développement pour planifier et mettre en place des projets et initiatives au profit des deux continents.

6. Les jeunes, à la fois de la Diaspora et d'Afrique, devraient entrer dans cette période dans un contexte relativement sain, après une période de changement et de restructuration à l'échelle nationale, conduisant à l'échelle internationale. Nous devons être dans une position qui nous permette de répondre à des exigences de plus en plus importantes et de cette manière, il devrait y avoir des opportunités pour les Diasporas de s'engager dans des questions de développement, à la fois dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine.

III. POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT POUR LA JEUNESSE

7. Une politique de développement pour la jeunesse (Youth Development Policy - YDP) sera ébauchée et elle définira les contours des objectifs dans ce domaine pour encourager les jeunes africains en Europe / les Diasporas, ainsi que des programmes spécifiques pour les jeunes qui devraient être les pierres angulaires d'un plan à long terme, qui, croit-on, résultera en une amélioration générale dans le renforcement de la société civile en Europe à travers la promotion de la formation pour la citoyenneté démocratique, dans un contexte d'éducation informel. Nous avons considéré les ressources de placement et un cadre temporel réaliste pour la mise en place des différents éléments de ce plan.

8. Dans ce processus, les chemins pour une carrière claire sont importants pour les jeunes gens. La prolifération actuelle de l'exclusion des jeunes africains dans la participation de la Diaspora au sein de la société civile européenne à la disposition des jeunes gens conduit à la dispersion des talents et à la réduction de la qualité générale. Tandis que le besoin en choix est reconnu, il faut prendre en considération cette question.

9. Une stratégie distinctive qui aidera les jeunes gens africains à trouver des moyens d'affronter à la fois les défis auxquels ils sont confrontés et leurs propres aspirations tout en aidant au développement des politiques pour la jeunesse en Europe et en mettant à disposition des structures et législations qui conviennent eu égard aux traits spécifiques de chaque pays, ce qui est très nécessaire afin de chercher des manières de promouvoir la mobilité des jeunes africains en Europe.

IV. UNE INSTITUTION COORDONNÉE

10. Former un réseau d'investissements de Diasporas au sein d'organisations existantes telles qu'AYF et qui peuvent éduquer et informer les personnes sur les projets déjà existants et sur la manière d'investir au mieux en Europe et en Afrique. Par exemple: ***Le Réseau de commerces et d'entrepreneuriat africains (African Business and Entrepreneurship Network - ABEN)***

a. ABEN pourrait être présenté et soumis lors du Sommet de Commerce Africain du NEPAD qui aura lieu en Allemagne en 2007.

11. Ce réseau, de concert avec les gouvernements africains et européens, peut tenir des expositions d'investissements (humains et financiers) pour présenter un étalage des projets, déterminer de nouvelles stratégies et aider les projets réussis tout en suscitant la prise de conscience chez les jeunes gens sur les droits de l'homme et la démocratie ainsi que leur engagement dans ces domaines.

12. Le Réseau devrait faire se rencontrer régulièrement tous les participants et personnes engagées de la Diaspora et d'Afrique pour établir le bilan des progrès effectués jusque là, tout en prenant en compte l'analyse continue des politiques nationales pour la jeunesse. Ceci nous permet de comprendre ce qu'il se produit dans les autres pays et d'apprendre de leurs succès et de leurs échecs.

13. Il a été également convenu par les participants qu'il y aura un besoin de créer un corps d'ambassadeurs et de représentants de gouvernements (de la Diaspora et d'Afrique) qui seront engagés dans de telles rencontres et qui seraient mandatés, faisant partie de leur portefeuille, d'assister à de telles rencontres afin d'exploiter l'engagement de la Diaspora africaine dans les projets et les activités en Europe et en Afrique. Nous souhaitons également mettre l'emphase sur

les représentants de la région européenne pour la jeunesse africaine d'Europe qui ne seraient pas encore découverts.

V. CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

14. La contribution à la cohésion sociale, notamment en combattant l'exclusion, ainsi que la prévention de phénomènes spécifiques affectant les jeunes Africains, et certains facteurs plus généraux ayant des conséquences sur la période de planification seront :

(a) Etablir des courants de revenus sur une base large et développer l'aide financière

15. Les méthodes de projets de placement ont également été évoquées. Le financement de projets pour la jeunesse ne doit pas être considéré de manière isolée ou conçu tel qu'une question ne concernant que les organisations de financement européennes. Si l'organisation peut livrer ces informations, les participants et les activistes doivent être capables d'en fournir également.

16. Le système de membres sera reconsidéré et un document de discussion sera préparé pour préconiser l'introduction d'un système d'adhésion personnel. Cela constituera une priorité. Lorsque ce sera possible, AYF travaillera avec des parties tierces pour livrer des services d'adhésion et assurera que toute contribution par génération de revenus retourne à AYF de manière la plus appropriée.

(b) Technologie et Communication

17. La nouvelle technologie et les progrès en matière de communication signifient que les organisations reconsidèrent leur structure. Ces changements offrent l'opportunité d'opérer plus efficacement et à moindre coût. L'éducation, la formation ou la construction de capacités peuvent être bénéfiques pour les jeunes, mais ils peuvent aussi développer des conflits entre ceux qui contrôlent le projet et ceux qui cherchent à l'exploiter. Tous les participants aux formations et les propriétaires de projets doivent faire face à ces questions pour empêcher la perte de contrôle.

VI. DOMAINES DE RÉSULTATS CLÉS

18. Afin de soutenir les objectifs d'AYF, les domaines de résultats clés suivants ont été identifiés:

(a) Accroître la participation dans tous les aspects des projets de formation

19. La formation fait principalement partie de l'éducation. Les organes de financement ne seront intéressés s'ils doivent financer des projets sur un plus long terme. Cela pourrait être différent plus tard, surtout si la technologie se développe pour que nous puissions couvrir au mieux nos programmes. La structure initiale repose sur les individus qui seront formés.

20. Ces objectifs et priorités devront être mis en place selon les méthodes suivantes :

- i. Développer la recherche concernant les problèmes de la plus haute importance pour les jeunes gens ;
- ii. Un engagement plus profond des jeunes gens dans les décisions qui les affectent et dans la gestion des programmes et des ressources ;
- iii. Une approche multidisciplinaire et interculturelle ;

- iv. Adapter et ouvrir des programmes et structures en corrélation avec les transformations de la société ;
- v. Stimuler et soutenir la créativité et le sens critique des jeunes gens ;
- vi. Reconnaître les contributions des jeunes, par exemple en créant un dispositif qui élise le « Jeune du Mois ».

(b) Améliorer les réseaux d'information et de communication

21. AYF aura en lieu et temps voulu un site Internet actif et en développement qui fournira aux jeunes gens un accès à l'information et aux nouvelles technologies de l'information, et qui offrira un espace de liberté pour les membres en vue d'un échange systématique d'informations et de bonnes pratiques et les articles soumis seront publiés dans nos journaux trimestriels et newsletters. Ce réseau est destiné à se développer dans le temps en relation avec les organisations concernées et les établissements d'enseignement et de formation.

(c) Les Médias

22. Engager les médias occidentaux dans les rassemblements de jeunes et utiliser les journalistes issus de la Diaspora dans le but de promouvoir des initiatives africaines positives. Il a été également évoqué la mise en place d'un média ou d'un corps de relations publiques pour les Diasporas afin de promouvoir cette cause mondialement.

23. Un journal qui informerait les gens sur ce qu'il se passe, sur les réunions à venir et lorsque celles-ci auront débouché sur une augmentation de la prise de conscience et de l'information sur le statut d'AYF à l'échelle mondiale, devrait aussi être amélioré.

24. D'autres méthodes issues des technologies modernes, par exemple la radio par Internet, devrait également être incluses.

VII. STRATÉGIES

25. Afin de soutenir les domaines de résultats-clés, les stratégies suivantes vont être établies :

26. Accroître la participation dans tous les aspects des projets de formation à travers :

(i) Le développement de la coopération pour stimuler un développement équilibré des structures pour la jeunesse dans tous les Etats membres en encourageant de nouvelles formes de participation des jeunes, en combattant le racisme, la xénophobie, l'intolérance et tous les mouvements visant à miner la démocratie ;

(ii) Promouvoir une image des projets de formation comme étant facile à apprendre, peu onéreux et accessible à tous les participants ;

(iii) Cibler des secteurs de marché spécifiques, notamment dans les projets de formation, les promotions spécifiques de développement et les programmes qui touchent ces audimats, tout en travaillant avec des organisations existantes qui représentent ou ont des relations avec les secteurs-cibles ;

(iv) Coordonner le développement d'une formation conforme et d'autres programmes pour être livrés par les jeunes, les ONG, et les établissements de formation, qui assureront aux novices une expérience initiale appréciable, sûre et gratifiante ainsi qu'un désir de continuer ;

(v) Encourager la coopération entre tous les participants engagés dans l'offre continue de projets de formation en particulier, les organisations relatives, les sponsors et les autres fournisseurs, afin d'assurer que les activités proposées aux participants existants soient attractives et appropriées et ils garantiront une diversité dans l'engagement présent ;

(vi) Travailler avec d'autres organisations pour la formation des jeunes gens ce qui suppose des responsabilités qui fera gagner une plus grande participation dans les projets de formation tout en garantissant que la promotion et la délivrance de programmes sont correctement planifiés, financés et coordonnés.

(a) Continuer à développer la compétitivité d'AYF en :

- (i) *établissant* et promouvant des chemins de carrière clairs pour les jeunes en soutenant des initiatives spécifiques, des ateliers, des événements d'étapes importantes créatifs, et des programmes de formation associés,
- (ii) *encourageant* tous les aspects de la formation, en particulier les cours de technologie de l'information, de direction et d'entrepreneuriat, qui pourraient construire une connaissance spécifique et des compétences que l'on pourrait transférer à une grande variété de jeunes gens ;
- (iii) *identifiant*, soutenant et promouvant les événements clés, afin d'encourager un niveau de formation élevé ;
- (iv) *Mettant en place* une banque de données efficace pour promouvoir la mise en réseau et la collaboration entre les jeunes et les organisations de jeunes de la Diaspora et d'Afrique, tel que les groupes de mise en réseau Euro-med et Euro-Sahel ;
- (v) *Développant et proposant* des approches et programmes pratiques stratégiques en vue de l'inclusion des jeunes dans la Diaspora qui les éduqueront sur l'importance de contribuer au développement de leurs communautés et de manière plus importante, qui leur fourniront la connaissance sur la manière d'investir efficacement dans la formation et les projets de développement.

(b) Garantir les réseaux de délivrance appropriés en :

- (i) *travaillant* de pair avec AYF et les autres entités concernées afin de définir clairement les rôles et responsabilités de toutes les organisations engagées dans la proposition de formation ;
- (ii) *offrant* des programmes d'éducation pour les jeunes et, en collaboration avec AYF, des forums qui fournissent des occasions de discussions et de développement les "meilleures pratiques" ;

- (iii) *améliorant* les conditions de vie pour les jeunes en établissant et en promouvant des programmes qui encouragent, éduquent et reconnaît les contributions des jeunes gens.

(c) Protéger les intérêts des participants en :

- (i) *garantissant* des mesures propres pour les jeunes en développant des règlements à travers un cadre approprié pour les jeunes, en incluant les bailleurs de fonds et les règlements de formation définis par les constitutions d'AYF ;
- (ii) *surveillant* les règlements proposés et d'autres développements qui pourraient affecter le programme, en prenant en compte les implications de tels règlements et, lorsque cela sera nécessaire, de faire pression pour garantir qu'aucun acte ne touchera défavorablement les bailleurs de fonds ou le statut d'AYF ;
- (iii) *travailler en liaison* avec des organismes statutaires et d'autres sur les sujets qui peuvent généralement affecter l'exécution de formation telle que des ateliers, des séminaires, etc.

(d) Etablir des flux de revenus à base large et développer l'aide financière en :

- (i) *Faisant de la publicité* lors d'occasions commerciales appropriées pour des tiers, assurant l'aide financière ou les apports en nature pour les programmes et les activités et garantissant que les programmes et bénéficiaires associés sont livrés selon le contrat et pour la satisfaction de toutes les parties ;
- (ii) *Développant* des activités, lorsqu'il est possible de le faire conjointement avec des parties tierces, particulièrement où la demande existe ;
- (iii) *Continuant* de surveiller des autres sources de placement et de chercher activement des financements disponibles, que ce soit directement ou en portant l'attention sur le Bureau d'AYF, ainsi que toutes sources de financement qui peuvent être identifiées.

(e) Améliorer les réseaux d'information et de communication en :

- (i) *établissant* une stratégie d'utilisation de la technologie de l'information, tout en se concentrant sur le développement continu d'un réseau et sur l'utilisation de listes de diffusion dans le but d'améliorer le flux d'information et de réduire le coût de la communication ;
- (ii) *liant*, dès que le financement le permet, les bureaux futurs d'AYF à travers un système d'appel automatique ou un système similaire pour permettre le suivi d'une banque de données centrale pour les utilisateurs éloignés et pour assurer des enregistrements conformes et la maintenance de l'information ;
- (iii) *construisant* en partie une banque de données sur les personnes engagées dans le programme dans les pays partenaires afin de permettre un contact direct entre les individus, ainsi qu'une banque de données sur les associations et les organisations appropriées, qui circuleront par courrier et par voie informatique ;

- (iv) *créer* un plan de relations publiques et de communication qui garantira le fait que les projets reçoivent un profil médiatique approprié dans leur mise en place à partir de 2007 et au-delà, et qui fournira l'information aux médias et aux autres parties intéressées.

VIII. OBJECTIFS CLÉS

27. Les objectifs clés listés ci-après sont fondés sur les stratégies décrites ci-dessus. Un plan de travail détaillé sera rédigé pour une période qui sera fondée sur les objectifs clés des partenaires et entités engagées.

(a) Développer les mesures pour l'éducation et l'emploi qui ouvrira de nouvelles perspectives pour les jeunes gens dans leurs pays, une prise de conscience et une participation pour ceux résidant dans les régions européennes, en leur épargnant les difficultés associées à l'immigration et en évitant les problèmes difficiles de l'intégration dans les pays qui accueillent les réfugiés.

(b) Offrir aux jeunes une opportunité de développement personnel à travers des stages, qui leur profiteront à un niveau d'éducation national et international ;

(c) Aider à réduire le chômage et la pauvreté en encourageant les jeunes à considérer l'entrepreneuriat comme une option de carrière, à améliorer les compétences de direction et les expériences de résolution de problèmes, à encourager le transfert des compétences acquises comme un acte de civisme positif dans les pays des jeunes participants.

28. Le document stratégique final sera présenté à certaines institutions et organisations en vue d'un partenariat ou d'un soutien.
